



## Compte rendu du Bureau Directeur des 14/15 et 16 janvier 2009

adopté lors d'un échange de courriel le 26 janvier 2009

Au siège Fédéral - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

### Membres présents (05)

Marie-France Charles, Christian Vuillet, Jean-Paul Ters, Gérard Lecourt, Mickaël Blanchard.

Membre de droit (01) : DTN - Gilles Nédélec.

14 janvier 2009 - début de séance 16 h 30 - fin 20 h 30

15 janvier 2009 - début de séance 09 h 00 - fin 13 h - réunion CMCO de 14 h 30 à 18 h - BD de 18 h à 21 h

16 janvier 2009 - début de séance 09 h 00 - fin 12 h - réception d'Event Partner à 15 h

Président de séance : Jean-Paul Ters – Secrétaire : Gérard Lecourt.

Pour cette séance 05 voix sont représentées sur 05 possibles. Le quorum des deux tiers des voix étant atteint, le bureau directeur peut valablement délibérer.

Le président souhaite la bienvenue à tous à cette réunion et les remercie de leur présence.

### Bilan financier 2008 - Christian Vuillet

Le bilan financier est longuement étudié. La situation financière, à ce jour, est correcte. Quelques mauvaises imputations doivent être corrigées afin d'avoir une situation claire et précise à présenter lors du comité directeur du 8 février qui devra valider les comptes.

### Budget prévisionnel 2009 - Christian Vuillet

Le budget prévisionnel voté à l'AG de mars 2008 doit être revu suite aux informations émanant du Ministère précisant **une baisse des subventions de 5% environ**. La situation devient critique pour la fédération dont les recettes internes ne permettent qu'une gestion au plus juste, sans engagement et sans projet. Des choix politiques vont devoir être faits, la Fédération ne pouvant plus assurer certaines orientations et missions.

### Règlement financier

Le règlement financier, après quelques précisions et modifications demandées par les membres du bureau, est adopté à l'unanimité.

### Délégation de signature

L'entraîneur National Benoît PEYVEL est accrédité pour utiliser la carte bleue du haut niveau. **Adopté**

### Classement national

Mickaël Blanchard et Gérard Lecourt ont reçu l'association JEECE qui a remis son travail. Néanmoins, quelques problèmes subsistent, ils doivent revoir leur copie au plus vite. Mickaël suit ce dossier.

### WOC 2011

Le BD, le Coprésident du comité d'organisation et son Directeur Général, et le DTN se sont réunis, à la demande du président, pour faire le point sur l'avancement du dossier et préciser quelques difficultés. Une convention cadre fixera les attributions des uns et des autres et les délégations données. Le Directeur Technique National fera une lettre de mission pour le CTS placé pour emploi au comité d'organisation.

Le contrôleur fédéral recevra une lettre de mission et devra rendre compte régulièrement de sa mission au Président de la FFCO.

Une convention FFCO/SEM fixera les conditions de cession et d'utilisation des cartes issues des CMCO.

Le Coprésident Pierre Durieux sera invité aux comités directeurs, et suivant les nécessités, aux bureaux directeurs.

### World CUP 2010

Lors de la réunion sur la convention cadre, l'organisation de cette manche coupe du Monde a été analysée. Mesurant la nécessité pour le comité d'organisation de pouvoir disposer de cette épreuve et des retombées attachées, le bureau directeur reste dubitatif sur l'équilibre financier présenté. Des éclaircissements au cours d'une réunion avec le CD 74 seront demandés avant le CD du 8 février pour prise de décision.

### Séminaire IOF

Un séminaire aura lieu les 7/8 février 2009 en Norvège. Michel Dévrieux et Jean-Daniel Giroux y représenteront le comité d'organisation des CMCO, Vincent Frey la FFCO.

### Candidatures diverses IOF

La FFCO ne sera candidate à aucune épreuve mondiale, européenne, hors coupe latine 2012, d'ici à 2013.

## Epreuve I.O.F.

Les épreuves pédestres I.O.F., c'est-à-dire inscrites au ranking, sont des épreuves du groupe 1. La FFCO désignera le Contrôleur IOF, les CCN, DF et arbitre. Les droits d'inscription et redevances de la liste A sont applicables.

## Protection de la propriété des cartes

Il est constaté de plus en plus fréquemment des copies illégales des cartes sous label FFCO (© FFCO). Le secrétaire général est chargé de rédiger une note et de la soumettre au service juridique. Elle sera à la disposition des associations qui auraient à connaître une telle situation. Elle se veut une lettre de médiation avant d'éventuelles poursuites envers les contrevenants.

## Demande de subvention

Le BD rappelle que, suite à la dernière assemblée générale et compte tenu de la situation financière de la fédération, aucune subvention n'est accordée au titre de la cartographie, des écoles et de la création de club. La demande du CD68 est transmise à la commission jeune – relevant du projet O+.

## Demande d'un Comité Départemental

La demande d'un comité « est-il possible de créer un tarif promotionnel pour un nouveau CD de la même manière qu'il existe un tarif promotionnel pour un nouveau club ? C'est peut être un oubli dans le règlement administratif. En tout cas, ce serait un geste apprécié qui serait de nature à nous encourager ».

La création d'un comité départemental est une décision émanant de clubs déjà affiliés à la FFCO. C'est à eux de mettre les moyens nécessaires. Il n'est pas prévu dans les statuts et règlement intérieur ce genre d'aide. **La réponse est donc négative.**

## Demande de la Ligue d'Aquitaine

La Ligue d'Aquitaine demande au comité directeur de revenir sur sa décision d'autoriser des compétitions internationales simultanément dans deux régions différentes le même jour (cf. 3 jours en 2010). Le bureau directeur réaffirme la décision prise par le comité directeur d'autoriser plusieurs manifestations sur le territoire le même jour. Après étude, il s'avère que les compétiteurs s'engageant sur ce genre d'épreuve ne sont pas les mêmes d'une région à l'autre, et qu'il n'y a pas de concurrence avérée.

## Demande Ligue Limousin

Le BD prend note et autorise le changement de date du championnat de ligue Limousin/Auvergne.

## Demande organisateur CNE

Le Guyancourt Orientation 78 sollicite la fédération pour le prêt de matériel pour l'organisation du CNE. A part l'arche des raids et le matériel d'animation, la FFCO ne dispose d'aucun matériel à mettre à la disposition des associations. L'association fera une demande éventuellement pour l'arche, les frais de transport étant à sa charge.

## Coupe Latine

La FFCO a été sollicitée pour organiser la coupe latine en 2011. Compte tenu de son engagement dans les CMCO, elle a demandé un report. Mickaël Blanchard et Jean-Paul Ters ont été en relation avec José Angel Nieto Poblete, secrétaire général de la coupe des Pays Latins. Un accord a été trouvé : l'Espagne organisera la coupe en 2011 et la France en 2012. JA Nieto Poblete souhaite connaître le plus rapidement possible si la France enverra une délégation au Brésil du 9 au 12 octobre 2009. La France n'enverra pas de délégation au Brésil.

## Club de la Réunion

Un nouveau club, créé à la Réunion, demande une dérogation à l'obligation qui est faite d'avoir tous les membres du BD licenciés FFCO. Aucune dérogation n'est prévue et ne peut être donnée. Les règlements fédéraux ne peuvent être qu'appliqués, il n'y a pas d'exception possible. **Réponse négative.**

## Partenariat IGN/FFCO

Mickaël Blanchard rend compte de l'avancée des discussions qu'il mène avec l'IGN pour un partenariat sur des échanges de données en vue de la constitution du recensement des équipements sportifs. Les associations affiliées, les prestataires et les membres associés utilisant les symboles IOF seront tenus de fournir leurs cartes géo référencées pour la base de données.

## Demande de la FFCAM

Un membre de la FFCAM avec l'appui du DTN de cette fédération a sollicité la FFCO pour un partenariat sur des raids nature. Après étude de la commission des raids, un avis défavorable a été fait. Cette fédération nous demande de recevoir le DTN FFCAM en vue de reconsidérer notre position. Le responsable de la commission raid prendra attache.

## Demande FCSAD

La FCSAD demande l'autorisation d'organiser le challenge Théo Wroblewski sur une des étapes des 3 jours d'Alsace. Après contact et accord de la ligue d'Alsace, un avis favorable sera donné.

## Cartes sous label FFCO

Le président du comité départemental de l'Aveyron, mécontent de la teneur du CR du Délégué Fédéral sur l'organisation des 6 jours de l'Aveyron 2008, refuse, sans raison justifiée, de mettre à disposition ses cartes pour les stages HN.

Ce refus est inacceptable de la part d'un organe déconcentré de la FFCO. Le service juridique est consulté pour suite à donner.

## Demande Ligue Bourgogne

La ligue demande la possibilité de déroger à l'échelle de la carte pour le critérium national d'orientation de précision. La demande est transmise pour avis à la commission « pratiques sportives ». Le BD donne un accord de principe.

## Relation FFA/FFCO

Suite à une rencontre entre le directeur juridique de la FFA et le secrétaire général FFCO, une convention autorisant réciproquement les licenciés annuels des deux fédérations à présenter la licence fédérale comme certificat médical va être étudiée. Les membres des deux fédérations seront néanmoins soumis aux droits et obligations sur les courses. **Avis favorable.**

## Équipementier Equipes de France

**Orientation Pédestre** : suite aux démarches entreprises par Rémi Gueorgiou et à la synthèse de Christophe Dodin, le BD étudie les offres des partenaires en concurrence. Les propositions des entreprises Trimtex et Noname contactées sont supérieures aux précédentes quelles soient de l'un ou de l'autre des prestataires. Cependant le BD demande des éclaircissements sur certaines contreparties demandées à la FFCO. Guillaume Renard chargé des démarches a reçu les ultimes propositions.

Le bureau directeur arrête son choix sur la société NONAME pour être l'équipementier des équipes de France pédestre 2009/2012 pour un contrat de 111 683€/ 4 ans soit 27 920€/an

La société AirExtreme dépositaire et revendeur de la marque NONAME sera partenaire à hauteur de 4500€/an sur un contrat de 2 ans.

Ce partenariat ne concerne que l'équipementier des Equipes de France de la FFCO et non les championnats du monde 2011.

Guillaume Renard est chargé de rédiger le contrat de partenariat et de le proposer à la commission puis au Bureau Directeur pour validation.

**Orientation à VTT** : Le responsable de la commission O'VTT est chargé de transmettre au siège fédéral les données du partenariat engageant la FFCO avec l'équipementier de l'équipe de France. Guillaume Renard est chargé de rédiger le contrat de partenariat et de le proposer à la commission puis au Bureau Directeur pour validation.

## Réunions à venir:

22 janvier - réunion au siège - Gérard Lecourt - M-France Charles et Hervé Letteron - bilan 2004/2008.

22 janvier - réunion au Ministère - commission raids - M-France Charles - Bernard Dahy - Gilles Nédélec

24 janvier - réunion au siège - formation - Jacques Leroy - Gilles Nédélec - Hervé Letteron

03 février - réunion au CNOSF - CNVA - M-France Charles

04 février - réunion au siège - co-propriété - Gérard Lecourt

7 février - réunion femmes et sport au CNOSF - M-France Charles

7/8 février - séminaire et CD - CISP Kellerman - CD, commissions et DTN

20 février BD au siège - J-Paul Ters - M-France Charles - Gérard Lecourt - Christian Vuillet - Mickaël Blanchard et Gilles Nédélec.

4/5 mars - déplacement sur Chambéry (CMCO) - M-France Charles, Gérard Lecourt, J-Paul Ters et Gilles Nédélec.

### Le Président

Jean-Paul TERS

Signé : JP.Ters

### Le secrétaire de séance

Gérard LECOURT

Signé : G.Lecourt